

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2025/2026 FITNESS & DANSE - MOOV'N DANCE

INFORMATIONS DE L'ADHÉRENT(E)

Merci de remplir lisiblement ce formulaire, en MAJUSCULES si possible.

Nom : Prénom :

Né(e) le : __/__/____

Adresse :

Code postal : _____ Localité :

Téléphone PORTABLE : __/__/__/__/__ (IMPERATIF – groupe WhatsApp pour les infos sur les cours)

Mail (VALIDE) :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom & Prénom : Tel : __/__/__/__/__

Documents à fournir :

- Bulletin d'inscription dûment complété
- Règlement signé en deux exemplaires (un exemplaire pour vous + un exemplaire pour nous)
- Le règlement de la cotisation : espèce ou chèque à l'ordre de MOOVNDANCE
- UNIQUEMENT pour les cartes séances** : 1 photo (nom, prénom + section à l'arrière)

Santé & certificat médical

Je certifie avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé officiel (Cerfa n°15699*01) et m'engage à le tenir à disposition en cas de contrôle.

Un exemplaire du questionnaire est disponible ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55753>

En cas de réponse positive, un certificat médical de non contre-indication est obligatoire.

REPRISE DES COURS 15/09/2025

PAS DE COURS PENDANT LES CONGES SCOLAIRES (sauf cas exceptionnel)

Reprise des cours de ZUMBA (uniquement) le 25/09/2025

ATTENTION, UNE seule séance d'essai gratuite.

Possibilité de la faire durant la semaine du 15 septembre **OU** du 22 septembre.

Pour les activités de FITNESS, merci de prévoir un tapis de sol, type tapis de yoga.

Pour **TOUTES** les activités, merci de prévoir des baskets propres et une tenue de sport adaptée.

Les cours seront maintenus si un minimum de 15 personnes sont inscrites.

Les inscriptions pourront être refusées si le nombre maximum d'inscrits est atteint.

DEPOT DES DOSSIERS à :

Hyacinthe GRAESSEL
3 rue des 4 hommes
67250 Merkwiller-Pechelbronn
Mail : moovndance@gmail.com

ACTIVITÉS ET TARIFS SAISON 2025/2026

Veuillez indiquer votre nom + prénom sur la ligne de la ou les activités choisies.

Jour / Lieu	Activité	Horaire	Nom & Prénom du participant	Tarif Annuel / Personne
LUNDI Preuschkorf	DANSE Hip Hop Ado / Adultes (14 ans et +)	19h (1h30)	_____	199 €
MARDI Preuschkorf	FITNESS Pilates * (Adulte)	19h45 (45')	_____	160 €
	FITNESS Tabata * (Adulte)	20h35 (45')	_____	160 €
MARDI Morsbronn	DANSE contemporaine adulte (14 ans et +)	19h30 (1h30)	_____	199 €
MERCREDI Preuschkorf	DANSE Hip Hop P3 (8-10 ans)	15h (1h)	_____	199 €
	DANSE Hip Hop P2 (6-7 ans)	16h (45')	_____	199 €
	DANSE Hip Hop P1 (4-5 ans)	16h50 (45')	_____	199 €
	DANSE Hip Hop P4 (11-13 ans)	17h40 (1h)	_____	199 €
	FITNESS Burnfit * (Adulte)	19h (45')	_____	160 €
	DANSE 50 nuances de danse (18 ans et +)	19h50 (1h30)	_____	199 €
JEUDI Preuschkorf	DANSE africaine enfant (7 ans et +)	18h (1h)	_____	199 €
	FITNESS Zumba * (Adulte)	19h15 (45')	_____	160 €
	DANSE africaine adulte (14 ans et +)	20h (1h30)	_____	199 €
SAMEDI Morsbronn	DANSE moderne enfant (7 ans et +)	10h (1h)	_____	199 €
Carte séances	10 séances		_____	70 €
	20 séances		_____	110 €
Multi-Activités <i>Merci de préciser les activités pour les groupes WhatsApp</i>			2 COTISATIONS (= nominative pour une seule et même personne) pour les activités marquées d'un astérisque *	210 €
			FULL PASS (pour les activités marquées d'un astérisque OU pour 1 activité Fitness + 1 activité DANSE ADULTE) le full pass est nominatif pour une seule et même personne.	299 €

REDUCTIONS

Réduction	Condition	Montant
EARLY BIRD	Pour toute inscription avant le 01/09/2025	-15 €
FRATRIE	Lors de l'inscription de plusieurs membres de la même famille (déductible 1 seule fois)	-15 €
PRE INSCRIPTION	Déduction lors de l'inscription le 10/09/2025	-10 €
FLYERS	Selon le barème indiqué €

RECAPITULATIF / PAIEMENT

Montant Total Activités €
-------------------------	---------

Montant Total Réductions	 €
Montant A Régler	 €
<input type="checkbox"/> Règlement 1 chèque	<input type="checkbox"/> Règlement 3 chèques	<input type="checkbox"/> Règlement espèces

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – Saison 2025/2026

(Adhérer à MOOVNDANCE, c'est aussi accepter ces quelques règles pour que tout se passe bien.)

Nous avons à cœur de vous accueillir dans les meilleures conditions et de garantir le bon fonctionnement des activités. Merci de prendre quelques minutes pour lire attentivement ce règlement.

Avant de commencer l'année

- Fiche d'inscription complétée et signée + **présent règlement en 2 exemplaires (1 pour vous, 1 pour nous).**
- Paiement de la cotisation annuelle – non remboursable.
- Attention, les dossiers de préinscription ne pourront prétendre à aucun remboursement. En cas de doute, faites une séance d'essai avant de remplir le dossier définitif.
- **Sans ces éléments, la participation aux cours ne sera malheureusement pas possible.**

Carte d'adhérent

- Les cartes, doubles cotisations et full pass sont nominatifs et valables uniquement pour la saison en cours.
- Aucun remboursement ne pourra être accordé, même en cas de fermeture administrative, sanitaire ou d'impossibilité d'accès aux cours.
- En cas de fermeture administrative, sanitaire, interdiction municipale ou autre cas de force majeure, les cours pourront être proposés sous une autre forme (distanciel, stages de rattrapage, reports). Aucun remboursement ni dédommagement ne pourra être exigé.

Fonctionnement des cours

- Les cours sont assurés chaque semaine, hors vacances scolaires et jours fériés, jusqu'au dernier samedi de juin, pour un minimum de 30 cours sur la saison.
- L'association se réserve le droit de changer un élève de groupe (à la hausse ou à la baisse) selon son niveau.
- Les absences des adhérents, pour quelque motif que ce soit (maladie, vacances, etc.), ne donnent lieu à aucun remboursement ni report.
- En cas d'absence exceptionnelle d'un intervenant, l'association s'efforcera de proposer un remplaçant ou de reprogrammer le cours. Si cela n'est pas possible, le cours sera considéré comme annulé sans remboursement.
- En cas d'annulation pour force majeure (accident, maladie, décès, intempéries, fermeture des locaux...), aucun remboursement ne sera effectué.

Événements & spectacles

- Pour certaines manifestations (spectacle de Noël, gala, etc.), un billet ou droit d'entrée pourra être demandé aux proches (parents, amis, ...) du danseur ou de la danseuse.
- Les spectacles font partie intégrante de la vie associative. Toute modification de la participation après le 31 janvier 2026 ne pourra être prise en compte, sauf motif grave (maladie, accident). Dans le cas contraire, la caution costume pourra être encaissée.

Tenue & matériel

- Tenue de sport adaptée obligatoire, avec baskets propres de rechange en cas d'intempérie.
- Merci de respecter le matériel et les règles d'hygiène. Toute dégradation volontaire pourra entraîner facturation et sanctions.

Accueil des enfants

- Les parents ne peuvent pas rester dans la salle pendant les cours (sauf séance d'essai).

- Les enfants de moins de 12 ans ne sont pas admis en cours adultes.
- Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'à la salle et s'assurer de la présence de l'intervenant.
- En cas d'absence, merci de prévenir l'enseignant.

Sécurité & comportement

- Pas de nourriture ni de boissons sucrées dans la salle (eau autorisée).
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
- En cas de météo extrême (verglas, neige, canicule...), les cours pourront être annulés sans remboursement.
- Un comportement dangereux, irrespectueux ou contraire aux valeurs de l'association pourra entraîner une exclusion immédiate.

Communication

- Les informations importantes sont diffusées via les groupes WhatsApp des différentes sections.
- Chaque adhérent s'engage à rejoindre et consulter régulièrement ces groupes. L'association ne pourra être tenue responsable d'un défaut d'information si l'adhérent n'y a pas accès ou ne les consulte pas.

Chèque de caution (costume)

- Un chèque de caution de 30 € (indépendant de la cotisation) est demandé dès l'inscription.
- Le costume devra être rendu au plus tard dans la semaine suivant le dernier spectacle.
- Tout costume non rendu, rendu en retard ou dégradé entraînera l'encaissement du chèque de caution.

SIGNATURE DU REGLEMENT EN DEUX EXEMPLAIRES

📍 Lieu : _____ 📅 Date : ____ / ____ / 202__

✍️ Signature de l'adhérent ou du représentant légal : _____

Autorisation de soin sur mineur et suite à donner

Je soussigné..... représentant légal de autorise par la présente, le responsable de la section encadrant mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires visant à préserver la bonne santé du mineur lors des entraînements ou activités diverses (spectacles et autres).

N° de sécurité sociale :

Recommandations particulières :

Droit à l'image

Je soussigné, représentant légal de autorise **MOOVNDANCE**, à utiliser la (les) photographie(s) sur lesquelles figure(nt) mon image ou celle de mon enfant, pour la communication interne ou externe de l'association (site internet, réseaux sociaux, presses, sponsors, ...)

- Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier ou par mail (moovndance@gmail.com).
- Les images ne seront non vendues, et non transmises à des tiers hors communication associative.
- Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui me concernent ou qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.

A :, le (Signature de la personne ou du représentant légal)

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE BON DEROULEMENT DE LA SAISON **section DANSE**

Le.la danseur.se:

(on propose un spectacle supplémentaire pour les sections adultes, pour toutes les autres dates, les sections enfants ET adultes sont conviés à participer).

- participe** au gala de Noël le mercredi 17 décembre 2025
- participe** au spectacle (uniquement section adulte) Schweighouse le samedi 13 juin 2026
- participe** au show de la fête de la musique de Preusdorf le samedi 20 juin 2026
- participe** au gala de fin d'année le samedi 27 juin 2026

- NE participe PAS** au gala de Noël le mercredi 17 décembre 2025
- NE participe PAS** au spectacle (uniquement section adulte) Schweighouse le samedi 13 juin 2026
- NE participe PAS** au show de la fête de la musique de Preusdorf le samedi 20 juin 2026
- NE participe PAS** au gala de fin d'année le samedi 27 juin 2026

À titre d'indication, les places pour assister au gala de fin d'année (le samedi 13 juin 2026 et samedi 27 juin 2026) sont payantes pour les spectateurs (y compris les parents) et gratuites pour les danseurs.seuses.

CHEQUE DE CAUTION

Un chèque de caution de 30€ (indépendant de la cotisation) sera demandé dès l'inscription.
Ce chèque sera détruit en fin de saison si le costume est rendu en l'état et dans les temps, dans le cas contraire il pourra être encaissé.